

Don du citoyen Sissous, de la commune de Lanoue, d'une bourse contenant 30 jetons en argent et 6 décorations militaires, lors de la séance du 21 nivôse an II (10 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Sissous, de la commune de Lanoue, d'une bourse contenant 30 jetons en argent et 6 décorations militaires, lors de la séance du 21 nivôse an II (10 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 188;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35817_t2_0188_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

3° un brevet portant concession de la croix de St Louis en faveur du citoyen Arnaud Meynière ancien capitaine du régiment ci-devant Bretagne, la croix l'ayant été adressée le huit juin dernier.

4° autre croix de St Louis sans brevet, du citoyen Pierre Henri Puch, de Gorsse.

5° autre croix de St Louis avec le brevet du citoyen Louis Vivien ancien gendarme.

6° autre croix de St Louis sans brevet du citoyen St-Hilaire, de la commune de La Linde.

Je te prie citoyen président de me faire accuser la réception de tous ces effets».

L'agent national du district : BRURAC.

c

Le citoyen Sissous, de la commune de Lanoue, a fait parvenir une bourse contenant 80 jetons en argent, de contrôleurs des rentes et autres; plus, 6 décorations militaires, sans désignation du nom de ceux à qui elles ont appartenu.

La séance est levée à quatre heures.

Signé, DAVID (président);
PERRIN (des Vosges), JAY, PÉLISSIER,
MONMAYOU, CLAUZEL, Gbl. BOUQUIER
(secrétaires) (1).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

43

[La Sté popul. de Melun à la Conv., 8 niv. II] (2)

« Citoyens représentants,

En dépit de la rage de tous les monstres de la Nature, la célèbre Montagne a donc encore une fois sauvé la République! Sous l'empire de la liberté, le François redevenu lui-même; le François, peuple souverain, guidé par ses véritables amis, a donc prouvé à l'univers qu'il peut vouloir et faire exécuter sa volonté suprême. — Je veux la liberté, a dit un peuple qui connoit ses droits, et la liberté est triomphante.

Grâces te soient mille et mille fois rendues, Montagne révérée de l'ardent patriote et du philosophe de bonne foi. De ton sein sont sorties les paroles de vérité, le peuple les a entendues, et tes apôtres couverts de ton égide, ont conduit de victoires en victoires, ces légions de héros qui méprisent le fanatisme et ses suppôts, voient les grands ce qu'ils sont et les rois ce qu'ils sont devenus.

Mais fidèles Montagnards, seriez-vous moins grands que vous êtes dignes de l'être? Resteriez-vous à ce niveau où l'homme voit le mal et redoute la violence du remède, sans oser

s'élever à cette hauteur où planent les génies bienfaisants. — Certes le mal soulagé est un grand bien, mais les maux prévus par la destruction de leur germe est le bonheur suprême. — Eh bien nos fidèles amis, dignes flambeaux du peuple, prévenez des maux incalculables, en mettant à profit les réflexions que nous livrons à votre sagesse.

Dans les bouillants transports de la joie qui nous anime, au récit des hauts faits de nos guerriers, pourquoi faut-il qu'un triste souvenir vienne sans cesse nous arracher à l'ivresse du bonheur? Nos ennemis, il est vrai, mordent la poussière; les tyrans tremblent sur des trônes qui croulent; le fanatisme fuit le grand jour, mais, citoyens représentants, le fanatisme s'alimente dans l'ombre, y aiguise ses poignards, et le repos du sage est le signal des fureurs de l'insensé. Voyez ce qui s'est passé presque sous vos yeux aux portes de Coulommiers, au moment où un digne Montagnard venoit de réchauffer l'esprit public dans notre département, où Dubouchet avoit épuré les administrations, étourdi l'aristocratie, effarouché les sectaires de la déraison. Nous jouiss[ions] du calme, nous nous félicitions, cependant le volcan préparoit sa lave, et au moindre revers dans le district de Rozoy, tous les points du département eussent peut-être présenté de nouvelles forces aux fanatiques et un tombeau aux patriotes.

Voilà le mal, sa cause est connue, c'est le fanatisme, mais où est le principe de ses moyens toujours renaissants? C'est là la grande question et une fois résolue, la source de nos maux sera à découvert alors que cette main hardie qui tient la destinée de la France, la tarisse jusque dans ses plus profondes radifications (*sic*), le fanatisme détruit, de cet instant datera l'époque de la félicité de la France.

Eh bien, mandataires du peuple, la Société populaire de Melun a vu ce principe destructeur, ce ferment, cet aliment des maux qui ont creusé la plaie profonde qui nous mine dans les résultats des raisonnements mathématiques de quelques-uns de ses braves sans-culottes.

Nos enfants, disent-ils, servent la Patrie, ils font bien leur devoir et notre joie est sans bornes: la guerre coûte à la République, nous en payons gaiement les frais par des contributions et nous nous cotisons encore tous les jours pour venir au secours des besoins de nos défenseurs. En tout cela, rien de mieux, mais dans nos contributions annuelles, le paiement du culte y entre pour une forte somme, et pourquoi donc s'appauvrir pour entretenir dans une heureuse aisance les ministres d'un culte intolérant dont l'oisiveté n'est troublée que par les efforts des intrigues qu'ils lient pour exterminer le bienfaiteur qui l'alimente. Comment nous pousserions l'aveuglement au point de perpétuer le crime politique, de défrayer ce culte après l'expérience de l'exécrable Vendée, après les orages qui ont éclaté et qui peut-être se forment encore autour de nous? et il seroit possible que le père infortuné auroit sans cesse devant les yeux qu'il arrose la terre de sa sueur pour élever un fils et nourrir en même temps le scélérat qui le fera assassiner au nom d'un Dieu de paix. Ils paieraient le prêtre qui foment la guerre civile, ils paieraient ensuite les frais de cette même guerre, et chacun de ses fils seroit tour à tour une victime dévouée en naissant à être offerte en holo-

(1) P.V., XXIX, 162.

(2) C 289, pl. 892, p. 34.